

1. *Débitrice:*

ANDRE CACHIN SA, route de Vuiteboeuf, **1430 Orges**

2. *Remarques:* Le Président du tribunal d'arrondissement de La Broye et du Nord vaudois statuera à son audience du jeudi 19 février 2009, à 09 h. 15, en salle du tribunal, à Yverdon-les-Bains, rue des Moulins 8, sur la demande de sursis concordataire présentée par ANDRE CACHIN SA.

Les créanciers intéressés peuvent se présenter à cette audience pour fournir les renseignements qu'ils pourraient posséder sur la situation du débiteur.

L'effet suspensif est accordé, de sorte que les requêtes de faillite ordinaire ou de change pendantes ou pouvant être déposées sont ajournées jusqu'à droit connu sur la demande de sursis concordataire.

Tribunal d'arrondissement de la Broye et du Nord vaudois
1401 Yverdon-les-Bains

(04823504)